Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL

La vido vidanto à Lorgue

n°106 octobre 2010

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers lecteurs,

Cette année encore la journée des associations a été une véritable réussite. Je tiens à remercier les organisateurs, les présidents et les membres des associations qui ont assuré cette nouvelle édition.

Par définition une association est la réunion de deux ou plusieurs personnes ayant un but, un intérêt commun autre que de partager des intérêts personnels ou encore des bénéfices. Une association doit avant tout être philanthropique et servir toute la collectivité.

Déjà au 18ème siècle, Jean-Jacques Rousseau dans le contrat social affirmait à propos de la notion d'association, que la volonté commune est volonté générale avec dépassement de l'individualisme. Que la volonté générale est une volonté morale, et ne doit pas être une coalition d'intérêts. Elle se détermine sur un plan universel, elle se ramène à la volonté raisonnable qui recherche le bien de tous. Pour ce qui concerne la souveraineté, il disait aussi que seule la force publique peut s'opposer aux résistances individuelles, et il faut bien que les particuliers renoncent à défendre leurs intérêts par la force et que l'usage de la force soit seulement entre les mains de la puissance publique.

Aujourd'hui au 21ème siècle, la collectivité publique contemporaine et désormais démocratique a hérité de cette philosophie politique. Elle aide l'association à financer son projet, son fonctionnement et l'accompagne dans sa réussite par le prêt de matériel et d'espaces publics. L'Élu municipal est lui le garant de la bonne utilisation des fonds publics comme de l'utilisation du matériel qui appartient à la collectivité, pour empêcher la coalition d'intérêts et préserver la volonté générale.
La prolifération et la multiplication de plusieurs associations opaques, où s'entremêlent toujours les mêmes individus sur des structures privées, ne peuvent qu'être à buts intéressés et ne répondent pas à l'intérêt collectif.
Le pouvoir démocratique, représenté et souverain, est lui le garant du respect de ces institutions.

CLAUDE ALEMAGNA

SOMMAIRE

●**EDITO–SOMMAIRE**
Le mot du Maire
Page 1

●**HUMEUR**
Une langue au rabais.
Page 2, 3

●**BON A SAVOIR**
Vos papiers s'il vous plait ?.
Champignons de nos campagnes et de nos forêts.
Page 4, 5

●**PATRIMOINE**
Les défends de Lorgues à la fin du moyen âge.
Page 6, 7, 8, 9

●**ENVIRONNEMENT**
Insidieuse émanation de CO2 .
Consommer moins de dérivés pétroliers.
Qu'appelle-t-on biodiversité.
Retour sur… Bisphénol
Page 10, 11

Lu pour vous
Page 11

●**HISTOIRES VECUES**
L'odeur suave des gaz lacrymogènes - *Du haut de la fontaine de la Noix*.
Page 12, 13

●**PROVENCE**
Marché de Lorgues.
Page 14

●**DETENTE**
La recette d'Anne Lopez.
La grille d'Antoine.
Page 15

●**L'ANNUAIRE DE V.A.L.**
Page 16

Une langu e

En rupture avec la sage évolution de toute langue qui se respecte (retouches positives, adoptions enrichissantes…) c'est la ruine de la nôtre que nous promettent ces courriels, textos et autres SMS, où grammaire et orthographe n'embarrassent plus personne.

Voici quelques unes de ces perles d'inculture qui scintillent autour de nous, et aussi dans nos très accueillants dictionnaires. En Pop ; ou en Fam. Pour commencer, mais bien en route pour l'intégration.

LA CONJUGAISON

Ce passé dit simple n'est plus que le vestige d'une époque révolue. Exclu et méprisé, le très classique « que fis-tu hier entre chien et loup » se mit à prendre du poids : « qu'est-ce que tu as fait hier à la nuit tombante », pour s'éclater enfin dans l'épatant « t'as fait quoi hier soir » (« t'étais où », en somme) qui allait mettre tout le monde d'accord.

A l'éviction du si pédant prétérit s'ajoutant celle de…l'imparfait du subjonctif (imprévisible, certes, et volontiers exubérant, mais nécessaire et dévoué) notre conjugaison sombra pour de bon dans la misère. Nous, on…Le pronom personnel le plus impersonnel qui soit, usurpant le rôle du titulaire légitime nous, singulière, omniprésente absurdité : « on est arrivé, avant de se quitter, on va fixer notre prochain rendez-vous »…N'importe quoi. La langue française a besoin, elle aussi, de sa 1ère personne du pluriel !

SUR

Envahissante, despotique préposition, seule en lice depuis des lustres. Il ne travaille plus en, ni dans, mais sur la Région Parisienne. Nous n'allons plus à, mais sur la plage. Il ne fait plus froid au, mais sur le Nord. Elle n'entend plus à, mais sur la Radio (« Vous êtes bien sur radio Classique »). Elle ne voit plus à, mais sur la Télé. Personne ne lit plus dans, mais sur les livres, le journal…On ne vend plus, on achète plus au, mais sur le marché. Ils ne se garent plus au, mais sur le parking. Sur, sur…

PAS

Ce malheureux adverbe doit assumer seul la tâche la plus négative qui soit, sans le concours d'un certain ne, passé à l'as. « On a pas fini, j'y peux rien mais c'est pas grave ». Mention spéciale pour ces « y a » « y a pas » qu'on nous inflige à satiété.

RRR

Voilà une langue qui n'en manque pas, d'r. Les jours n'allongent plus, ils rallongent. Il n'ajoute plus rien, il rajoute. On entre plus nulle part, on rentre : il est rentré en contact pour rentrer dans le détail. Rentrez, SVP, rentrez donc ! Elle est bien rentrée à l'Académie Française, notre chère Simone Weil. Au temps de l'Occupation nazie, avitaillement se disait déjà ravitaillement. Ce n'était pas le plus grave, mais la porte ouverte à tous ces courants d'rrr.

LE H INITIAL

Sa version dite aspirée, désormais on l'avale. Il est plus souvent question d'handicap que de handicap. Nos héros de légende ? D'anonymes zéros. Quant aux zéroïnes, c'est quoi, ça ?

LE CHALAND QUI PASSE

Très poétique, cette image du passant qui, entrant (sans r !) dans la boutique, l'achalandait sans le savoir. Mais le chaland-client s'est mué en chaland-marchandise le jour où, assimilant bien achalandé et bien approvisionné, on a condamné les chalands à moisir dans les gondoles.

PARFOIS

Mort et enterré, notre subtil parfois. Des fois que vous l'auriez pas remarqué.

O.K.

Ce truc tordu, boiteuse abréviation vaguement phonétique du très insipide « all correct », qui aurait pu lui prédire une telle destinée Mais voilà, associé à la mythique conquête de l'Ouest et à sa mise en scène hollywoodienne, le Monde entier l'accueillit à bras ouverts. Merci, les cow-boys !

REDONDANT, LE PLEONASME

(Je ne le referai pas) + (je ne le ferai plus)=je ne le referai plus. (Je le referai) + (je le ferai encore) = je le referai encore. (C'est de ça qu'il s'agit) + (c'est ça, dont il s'agit)=c'est de ça dont il s'agit. (Il l'a répété) + (il l'a dit deux fois) = il l'a répété deux fois…

On ne se rappelle plus rien, on s'en rappelle. De tout.

DEFI, RIVAL

Deux mots brefs qui font mouche, fleurant bon la provoc, snobés par ces challenge, challengeur (dames s'abstenir), rebattus et dissonants, quel beau gâchis. Nos gageure, pari, critérium, compétition, émule, aspirant, prétendant, postulant, concurrent, candidat…à la trappe, la belle panoplie.

CA BALANCE A PARIS PREMIERE

Une savoureuse brochette de pros nous sert le menu de la semaine, édition, spectacles. Voici

e au rabais

(hors invités) le florilège de ces 30 janvier et 6 février : y a, y a pas 74 fois. Pas (sans ne) 43. On (nous) 39. R abusif 26. Sur abusif 26. Des fois 1. Un espèce de 3. Total 187 claques, dans un cadre censé procurer à notre pauvre langue un minimum de répit. Deux samedis comme les autres…

LE FRANÇAIS AU FEMININ

L'homme s'étant attribué a priori le monopole de l'action, dans la terminologie professionnelle, le féminin, lorsque féminin il y a, n'est en général qu'un sous-produit du masculin.

Premier cas : faute de mieux, elles doivent subir cette choquante bizarrerie…elle est « un agent, un amateur, un assureur, un challenger, un crack, un huissier, un fin limier, un ingénieur-conseil, un maître (de ballet, penseur, nageur, queux) un médecin ; un peintre, un beau parleur, un plaisantin, un vrai pro, etc. » « Préférer : cette femme est un grand poète » conseille le Petit Robert !!!

Deuxième cas, bricolage réussi (Merci, le Québec !) nous devons faire avec ces…auteure, autrice (rare), défenseure (parfois), défenseuse (mal formé), doctoresse, docteure, écrivaine, factrice (rare), penseuse, poétesse (souvent péjoratif), précurseure, professeure, sauveuse (rare), successeure, vainqueure (rare), mairesse (vieilli). Et la chef ne peut faire cheftaine que dans un cadre ludique et bon enfant.

DECLIN

Nous sommes pris dans un cercle vicieux, car la baisse du niveau scolaire, éloquent témoin de cette dérive, en est à la fois la cause et la conséquence.

Une langue est le fruit mûr d'une société et de son terroir. Les règles qui la gouvernent sont là pour préserver cette heureuse conjonction, mais les prodiges de la technologie (ces réseaux télématiques qui nous branchent et nous débranchent, et qui se complaisent désormais dans les cartables des écoliers) n'ont que faire de cette touchante harmonie.

Le Ministère de l'Education nationale ? Eh bien, ce fut précisément son plus illustre représentant (du moment) qui confia à la caméra « y a pas de solution miracle », dans un langage accessible à tous, et si révélateur. Or, miracle à part, il doit bien y avoir quelque solution de remplacement. En cherchant un peu. Car il est urgent d'admettre l'évidence : l'état français exige la mobilisation des instances compétentes.

MOTIVATION

Celui qui aime sa langue, fût-elle d'adoption, ne peut que souffrir de la voir souffrir, cette belle chose qui dépérit dans l'indifférence générale.

CE SOL QUI DONNE LE LA

Grandie sous influence (histoire, géographie),
La phrase est, à l'instar du sol qui l'a portée,
Féconde et vulnérable. Sachons les respecter,
Ces normes qui rapprochent pratique et ha
monie.
Ces mots que nous suggèrent les choses de la vie. ●

Rafaël MERLO

Vos papiers, s'il vous plaît ?

Qui n'a pas entendu au moins une fois dans sa vie cette injonction ? Papiers d'identité, papiers administratifs, de l'acte de naissance jusqu'au certificat de décès, toute notre existence est consignée sur papier, papier indispensable comme ce petit carré de papier qui permet de conclure un besoin physiologique !

Qui n'a pas entendu au moins une fois dans sa vie cette injonction ?
Papiers d'identité, papiers administratifs, de l'acte de naissance jusqu'au certificat de décès, toute notre existence est consignée sur papier, papier indispensable comme ce petit carré de papier qui permet de conclure un besoin physiologique !
Nos lointains aïeux ont crée l'histoire du Papier, histoire qui ne s'arrêtera jamais grâce à la créativité de l'être humain.
Vers 2500 av. J.C. le papyrus sert de support d'écriture en Egypte. Plusieurs siècles avant J.C. la Chine utilise du papier fait avec de la soie. Le pharaon Ptolémée II jaloux de la réputation de la bibliothèque de Pergame (ancienne ville d'Asie mineure) interdit l'exportation du papyrus égyptien. Pergame utilise alors des peaux d'animaux tannées – le parchemin -105 av. J.C. les chinois commercialisent le papier fait avec du chanvre et de l'écorce de mûrier. En 751, vaincus à Samarcande, les chinois révèlent aux arabes le secret de la fabrication du papier. En 794 le premier moulin à papier fonctionne à Bagdad. Ce sont les Arabes qui répandent cette technique. En 1050 à Jativa (Espagne) existe le premier moulin connu en Europe et le missel de Silos près de Burgos est le premier manuscrit européen connu sur papier. En 1216, 1ère lettre sur papier écrite en France par Raymond de Toulouse à Henri III d'Angleterre.
Jusqu'au XIIIème siècle on écrit sur papyrus, vélin (peau de veau) et parchemin (mouton). En 1326 le moulin d'Ambert (Puy de Dôme) entre en fonction. Suivront en 1338 le moulin de la Pielle, en 1348 un moulin à Troyes, en 1376 à Saint-Cloud, en 1383 à Beaujeu, vers 1400 à Clermont et Sorgues.
Les moines se méfient d'un support pouvant avoir une plus faible durée de conservation que le parchemin. Le papier est produit à partir de vieux chiffons, mais le procédé est coûteux.

Au 18éme siècle le nombre de livres et de journaux s'accroît.
Les moulins du Dauphiné, du Vivarais, du Loiret et de l'Ardèche se développent. Chaque feuille est fabriquée manuellement à l'aide d'un cadre de bois au fond duquel se coupent perpendiculairement 2 réseaux de fils de laiton permettant l'égouttage de l'eau et la retenue des fibres en suspension.
En 1719 Réaumur préconise l'emploi du bois et en 1751 un de ses élèves fabrique du papier avec de la paille. En 1789 Berthollet utilise le chlore pour blanchir la pâte. En 1800 s'installe une machine de 2,60 m. de longueur fabriquant 80 feuilles de papier par jour longues de 6 m ! Vers 1830 on dénombre 300 machines à papier en Angleterre et plus de 200 en France. En 1857 l'américain Joseph Caryetty invente le papier toilette. En 1871 le premier brevet pour la fabrication du papier ondulé pour emballage est déposé, suivra en 1880 le papier Kraft.
Les pâtes à papier ont toutes sortes de composants : bois(bouleau, hêtre, tremble, charme, châtaignier, peuplier, eucalyptus, sapin, épicéa).
Végétaux : paille, alfa, bagasse, roseau, bambou, lin, chanvre, coton.
Chiffons : pour la fabrication de papier de luxe, billets de banque.
Vieux papiers : carton.
Produits chimiques : soude, bisulfite.
Minéraux : kaolin, talc, carbonate de calcium, colorants.
Parmi les différentes sortes de papiers on distingue les appellations suivantes : affiche, alfa, apprêté, bible, bouffant, bristol, bulle, buvard, canson, carbone, carton, chiffon, cigarettes, collé, cristal, duplicateur, frictionné, hollande, indien, japon, journal, kraft, mousseline, parcheminé, ramie, satiné, sulfurisé, surfacé, vélin, vierge.
Voilà en quelques lignes, la genèse d'une chose dont on ne saurait se passer : LE PAPIER. ●

Antoine PAYET

Champignons de nos campagnes et de nos forêts

L'automne arrive avec ses couleurs, ses senteurs et peut être des envies nouvelles : pourquoi pas le plaisir d'une petite balade en forêt, un panier à la main une cueillette de champignons en tête.

L'automne arrive avec ses couleurs, ses senteurs et peut être des envies nouvelles : pourquoi pas le plaisir d'une petite balade en forêt, un panier à la main une cueillette de champignons en tête. Le Var est une région très riche dans la diversité des espèces que l'on peut y rencontrer et donc faire le bonheur de nombreux mycologues avisés surtout les années pluvieuses en été et à l'automne.

Si vous avez la chance de connaître un « ancien » du pays qui aura bien voulu vous dévoiler ses secrets portant sur ses coins privilégiés où l'on peut trouver son espèce préférée en « pagaille », alors là, vous pouvez probablement espérer faire une cueillette mémo-rable et régaler vos proches; par contre, si vous êtes un véritable profane et que l'envie subite d'une succulente fricassée vous saisit, alors, faites attention à ces quelques recommandations maintes fois répétées.

Vous revenez de balade et très fier de vous, avec un panier plein de magnifiques champignons. Vous n'y connaissez rien mais ils sont frais et paraissent délicieux, de surcroit, en chemin vous avez rencontré Monsieur « je sais tout »qui vous a dit ,après un examen sommaire : « je suis sûr qu'ils sont bons. Ce sont les mêmes que mangeait ma grand mère »…bien sûr il ne vous donnera aucun nom ou du moins un nom vague puisqu'il n'y connait rien; heureusement vous avez un doute mais très envie de les manger quand même, alors vous vous décidez à aller acheter un livre à des fins d'identification.

Dès les 1ères photos, vous avez l'impression de tomber sur les mêmes champignons qui, par chance, sont de bons comestibles vous allez vous régaler c'est sûr mais votre épouse garde ce doute persistant dont sont toujours capables les femmes, elle veut une certitude !

Le meilleur moyen d'identifier votre cueillette est d'en montrer l'INTEGRALITE à votre Pharmacien ou à un Mycologue confirmé, sans oublier quelques règles:

- Ne coupez pas vos champignons : leur intégralité est nécessaire à leur identification.
- Apportez TOUS vos spécimens aussi semblables qu'ils puissent paraître.
- Dans la mesure du possible, essayez de repérer les arbres les plus proches dont les racines vivent en symbiose avec le mycélium de chaque variété.
- Ne vous arrêtez pas à des idées reçues du genre : « les limaces les mangent donc ils sont comestibles » ou alors : « les champignons tout blancs ne sont pas mortels » : ce sont ceux-là, justement, qui sont responsables chaque année de nombreuses hospitalisations pouvant aller jusqu'au décès.

Si vous tenez absolument à déguster de bons champignons, achetez-les, en vous méfiant toutefois de certains vendeurs à la sauvette sur certains marchés, qui vendent n'importe quoi.

Vous apprendrez les premières bases de mycologie en vous rendant à une société mycologique qui organise des sorties sur le terrain avec des personnes aux connaissances confirmées et qui vous conseilleront aussi les meilleurs ouvrages spécialisés dont vous aurez besoin pour approfondir vos connaissances.

Les plus beaux cham-pignons sont rarement comestibles mais vous pouvez quand même les admirer. ●

Benoit Mignot

Les défends à

Les caprices du temps et la folie des hommes menacent le fragile équilibre alimentaire de cette époque. Pour les pauvres gens, ne demeure plus qu'une idée fixe : survivre. Souvent, dans ces périodes douloureuses, les bois, constituent un ultime recours.

La peur permanente de la famine et de la misère.

A la fin du 10ème siècle, l'Occident se présentait schématiquement comme une grande forêt, grignotée peu à peu au cours des siècles, par des champs labourés et ensemencés ; le défrichage s'opérant par essartage (dessouchage après abattage) ou par écobuage (brûlage des taillis et des souches, fertilisation par épandage des cendres). Le poids démographique du monde rural était énorme : de 90 à 95% de la population. Le paysan était tributaire des saisons, du climat, des techniques agraires et des modes culturales qui n'étaient pas les mêmes dans le Midi où sévissait la sécheresse, qu'au nord de la Loire plus tempéré. Les récoltes étaient elles aussi tributaires de la sécheresse, de l'excès de pluie et surtout du gel pouvant engendrer la famine sur plusieurs années consécutives.

Les équipements pour cultiver étaient dérisoires. Il y avait très peu d'outils en fer (le fer était réservé aux guerriers). Presque tout était en bois. Les paysans grattaient la terre avec des araires munis d'un soc en bois durci au feu, à la rigueur seul le tranchant était garni de fer. Aussi, pour un grain semé on en récoltait trois à quatre sur lesquels il fallait prélever la semence.

De 1000 à 1200, la France connut un mouvement de croissance matérielle et démographique extraordinaire. L'installation progressive du forgeron « le maître du feu » dans chaque village, en relation avec les progrès de la métallurgie, fut un événement considérable : la lourde charrue à soc en fer remplaça l'araire sur des champs en *« lanière »* (on allongeait les parcelles pour limiter le retournement, on retrouve sur les cartes IGN des « pièces longues » comme à Tavernes). Avec un labourage plus profond, les rendements passèrent à 5 ou 6 voire 8 en année exceptionnelle. La charrue, le bouvier pour conduire le couple de bœufs, le laboureur aux manchons, tout cela avait un coût nécessitant une mise en commun des biens, le prêt du matériel, donc une transformation de la société paysanne rendue plus solidaire, tout en maintenant l'indispensable travail en famille : l'homme au champ, la femme au poulailler, les enfants à la garde des troupeaux.

Si le travail changeait, si la famine reculait, le paysan restait toujours pauvre, très pauvre. Il était écrasé par un groupe d'exploiteurs : le seigneur, les hommes de guerre, les hommes d'Eglise, les tailles, les corvées et redevances diverses…Il vivait en permanence dans la crainte du lendemain.

Défricher ; défricher ; toujours défricher !

De 1000 à 1300, la population sur l'espace recouvert par la France actuelle se multiplia par trois. Une enquête administrative de 1328 à des fins fiscales, donna une population de 16 millions d'habitants pour tout le royaume, soit par extrapolation 21 millions dans les frontières actuelles. C'était le Pays le plus peuplé d'Europe. L'excédent de population migra des campagnes vers les faubourgs des villes où était la vraie misère souvent prise en charge par des religieux, nouveaux hommes de prière voulant vivre pauvres parmi les pauvres (voir François d'Assise 1182-1226).

Il fallut, *pratiquer une agriculture extensive* et la forêt fut mise à contribution.

s de Lorgues
a la fin du moyen âge

Des mesures drastiques furent appliquées notamment en Provence en attendant les mesures prises au 17ème siècle applicables à l'ensemble du royaume (voir en fin d'article).

La mise en défends.

comme chaque village possède son avenue de la République, dans chaque village environnant il y a au moins un défens : Défens-vieux ou neuf, Défens-haut ou bas, colline du Défens, bois du Défens, Defenson, Devenson…Défens ou Défend sont autant de vocables restés associés à la vie des villages : Grand-Défens à Cotignac ; Défens du Plan à Régusse ; Défens de la Boussière, Défens de Valpeyronnne à Entrecasteaux ; Défens de l'Eouvière, de Sareyne à Montmeyan ; Défenson à Vidauban…

La poussée démographique (avant comme après la grande peste noire de 1348 qui tua 50% de la population) renforça l'agriculture extensive par la conquête de la forêt ou ce qu'il en restait.

La forêt fut mise à mal pour d'autres raisons : le regroupement urbain nécessitait du bois d'oeuvre, de chauffage et du charbon de bois pour cuisiner. Au 17ème siècle la construction navale et la métallurgie pour répondre aux besoins de la guerre et du commerce engloutirent des forêts de pins, de chênes et de hêtres. L'élevage nécessitant du fourrage accaparait les terres d'alluvions irriguées en bordure des rivières, repoussant vers les hauteurs les cultures céréalières.

Dans le Midi, l'équilibre écologique restait fragile. Les pluies torrentielles, malgré la culture sur berges, emportaient la terre comme nous avons pu le constater ce triste et mortel 15 juin 2010.

Bien avant la mise sous contrôle de la forêt au 17ème siècle, trois mesures furent prises en Provence dès la fin du 15ème pour lutter contre les abus :

- *limitation des troupeaux à 30 moutons par foyer* (en 1472, il y avait à Lorgues 124 « trenteniers » allant hiverner sur Fréjus). Expulsion des chèvres des bois en 1524 (rappelé en 1730).
- *mise en défens des bois et pâturages communs* avec désignation d'un porcher et d'un berger à charge de la commune. Parfois, toute une forêt était mise en défens (ex : à Correns, le défens est devenu Bois Communal de 300ha)
- *interdiction de produire du charbon de bois* en 1555, mais jamais respectée.

C'est à cette période que naissent partout les défens.

Qu'est-ce qu'un Défens ?

On défrichait et cultivait à tour de bras. La forêt était réduite. Il y avait danger pour les troupeaux que l'on menait paître dans les bois ou pour la récolte des glands (glandée). Il fut donc décidé énergiquement de réserver des zones où l'on pouvait mener les troupeaux sous contrôle d'un berger et d'un porcher, où l'on pouvait couper du bois de façon mesurée. Ces endroits, ce sont les *défens* où il était défendu de faire n'importe quoi ! *Le défens* ou *défends* était une étendue située dans les zones pauvres sinon incultes ou *terres gastes*. Par définition, les *terres gastes* (gâtines selon les lieux en France) étaient associées à la vie quotidienne du manant qui avait le droit d'y prendre du bois pour son feu, des arbres pour sa maison ; qui y trouvait des pâturages pour ses troupeaux et qui pouvait en défricher un quartier pour ses besoins personnels. Il s'agissait donc *d'un communal* dont les habitants ●●●

avaient l'usage mais dont le fond appartenait soit à un seigneur, soit à la communauté comme à Lorgues.
Les défens par leur structure sont encore facilement identifiables. Destinés aux troupeaux de moutons en particulier, en terrain plat ou pentu, ils étaient constitués d'un ensemble d'enclos limités par des murs de pierres sèches de un mètre de haut et de 20 à 40 mètres de côté selon le relief.

A Lorgues, il y avait deux défens situés au nord du territoire : l'un le *Défens Vieux* se trouve de part et d'autre du *Chemin de la Table Ronde* ; l'autre le *Défens Neuf* se situe au bout du *Chemin de la Casserine Nord* et est traversé par le *Chemin du Défend Neuf*. Il faut adjoindre à ces deux défens d'utilisation pastorale, *la colline de Saint-Ferréol* plus réservée à l'usage du bois (affouage collectif bois de construction et de chauffage), pour une dizaine de fours à chaux et les fours de boulanger…
Les deux *Défens Vieux* et *Neuf* sont traversés par des carraires ouvrant sur des enclos ou des berges avec quelques beaux cabanons ruinés en pierre sèche.
De quand datent ces défens ? Les archives ne nous renseignent pas bien sur ce point. Tout au plus datent-ils du 15ème siècle. Ils figurent avec certitude dans un inventaire des biens communaux de 1640.

Que sont devenus nos défens ?
Le 16ème siècle fut dominé par les guerres : guerre d'Italie entre François 1er et Charles Quint ; guerres civiles de 1545 à 1598, relatives aux guerres de religion (ni la Provence, ni Lorgues ne furent épargnées). Si la situation économique de la commune n'était pas brillante, les finances l'étaient encore moins. La ville pour subvenir aux dépenses exigées par les guerres, pour lutter contre la peste endémique, soulager les misères et les effets des hivers de grand gel à répétition, s'était fortement endettée. Elle chercha à sortir de cette crise, en affermant la totalité des

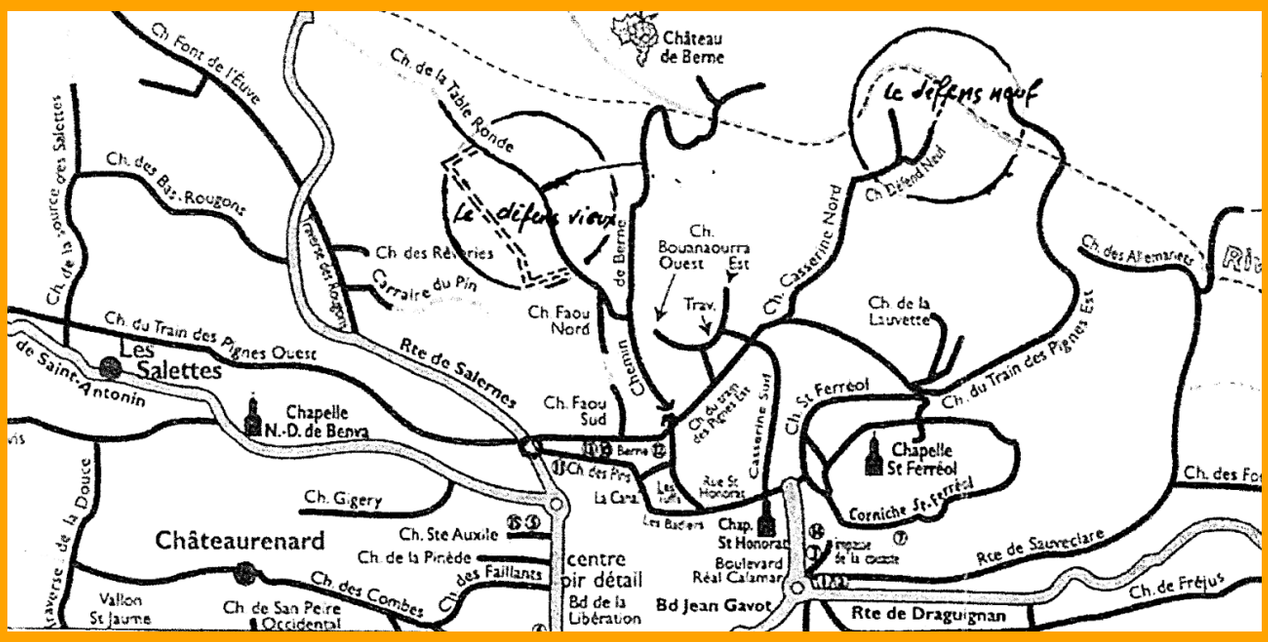

biens communaux : moulins à olives, boucherie, glandage des défens, en vendant des pins de la colline de Saint-Ferréol, allant jusqu'à vouloir vendre ses moulins à farine et un défens ; ventes qui ne trouvèrent pas acquéreur. Les archives font état en date du 10 août 1636, de l'arrentement *« d'un défens défriché à Baltazar de Vintimille qui en a fait la demande, ou à tout autre, mais contre argent comptant »*. Preuve qu'il y avait urgence.

Si la Révolution n'avait pas porté atteinte aux biens communaux, le coût des guerres napoléoniennes conduisit l'Empire à édicter une loi le 20 mars 1813 obligeant de céder pour la mise aux enchères *« les biens ruraux, maisons et usines appartenant aux communes à la Caisse d'amortissement en échange d'une rente de 5% l'an »*. Suite à une seconde loi du 9 mai 1815, la précédente n'ayant pas eu de succès, tout porte à croire que le Défens Neuf puis le Défens Vieux et une petite partie de la colline de Saint-Ferréol furent vendus.

Le bois de Saint-Ferréol avait subi les assauts de nombreux amateurs de bois d'œuvre, notamment par l'Intendant de la marine de Toulon au cours du 18ème siècle. Grâce aux protestations et à la résistance de la population indignée, la colline chère au cœur des Lorguais est toujours propriété de la commune. C'est le seul territoire (40 ha) transformé en parc et géré par l'ONF que possède Lorgues.

Peut-on encore pénétrer dans ces deux défends ?

Oui, il est possible d'en avoir une idée partielle. Prenons le plan de Lorgues diffusé par l'OTSI. L'accès aux *Défens Vieux* et *Neuf*, se fait à partir du chemin du Train des Pignes Est.

Le Défens Vieux s'étend de part et d'autre du chemin de la Table Ronde depuis le chemin de Berne. 250m après l'embranchement, en prenant un large sentier partant à gauche, il est possible de rejoindre le joli et vieux pont du vallon de Berne, puis de revenir par le Chemin de la Table ronde. C'est une belle promenade.

Le Défens Neuf largement urbanisé est pénétrable par le chemin du Défens Neuf, lequel se prolonge par un sentier très praticable, coupant des berges et conduisant à la ruine d'un ancien cabanon flanqué d'une citerne en forme de puits, au milieu de nombreux et grands cyprès. C'est beau à voir. Imaginons-nous cinq siècles en arrière. C'est cela le patrimoine !

Quant à la colline de Saint-Ferréol, il n'est plus besoin de la présenter, le parcours de Santé étant largement fréquenté par des Lorguais se promenant en famille. ●

Michel CHAPELAIN
et René GALLET

Quelques dates clé pour protéger la forêt mise à mal.

Pour cela, il faudra attendre le 17ème siècle.

1660 mai. Réforme générale des Eaux et Forêts.
1669 août. Code forestier.
1685 mars. Déclaration préalable de coupe pour les hautes futaies.
1704 février. Création d'une Chambre des Eaux et Forêts dans chaque Parlement.
1718 juillet. Interdiction des abattages en Provence, sauf pour la marine.
1723 mars. Interdiction d'exporter du charbon de bois ou d'en vendre à des étrangers.
1723 août. Interdiction d'établir des fourneaux, martinets, forges et verreries sans autorisation.
1726 mars. Quart en réserve obligatoire dans tous les bois ecclésiastiques.
1754 juillet. Déclaration préalable au greffe pour toute coupe.
1775 novembre. Chèvres expulsées des bois, buissons et vignes.
1793 juin. Partage par tête des biens communaux.
1795 juillet. Etablissement de gardes champêtres dans les communes.

Et si pour la planète on désir bien faire, pour moins la polluer il suffit de se taire !

Consommer moins de dérivés pétroliers

Du maïs pour remplacer le plastique.

Le PLA (Acide Polylactide) est une matière plastique issue du maïs et parfois de la pomme de terre. Renouvelable et biodégradable, il est impressionnant de voir à quel point cette matière ressemble à du plastique classique (dérivé du pétrole). Mais toute médaille ayant son revers, il serait inquiétant de voir des pays producteurs de maïs (en Afrique ou en Amérique du sud par exemple) se retrouver en crise alimentaire parce qu'ils préfèreraient transformer le maïs en bioplastique. Ce serait tentant puisque rentable.

Du plastique recyclé et recyclable. Le PET (poly-tétra-éthylène) est une matière plastique très rigide et transparente, fabriquée à partir du pétrole, c'est donc un produit peu écologique. (Les bouteilles d'eau, par exemple, sont en PET). Toutefois, du processus de son recyclage nait le RPET (PET recyclé). Matière intéressante puisqu'elle est recyclée et recyclable jusqu'à épuisement. Finalement, la consommation de pétrole est limitée au premier cycle. ●

R. B.

Qu'appelle-t-on biodiversité ?

L'année 2010 a été décrétée Année Internationale de la biodiversité par l'Organisation des Nations Unies. Mais que recouvre exactement ce terme ? En grec, « bio » signifie « vie ». La biodiversité, ou diversité biologique, recouvre toute la variété du monde vivant. C'est en fait le tissu vivant de la planète, animal et végétal. Le terme a été créé en 1985 par le biologiste américain Walter C. Rosen, en contractant l'expression anglaise « biological diversity ». Il est devenu populaire, depuis, et largement repris notamment lors du sommet de la terre à Rio en 1992.

Tout ce que nous mangeons provient de la biodiversité. De même, tous les plastiques, carburants et autres produits du pétrole sont issus de la biodiversité fossile, sans oublier les substances d'intérêt thérapeutique, les médicaments par exemple, qui ont souvent pour origine les plantes et les animaux. Quant aux micro-organismes, ils sont importants pour les nombreux services écologiques rendus : dégradation et recyclage de la matière organique, fertilisation des sols, purification de l'eau etc…

Mais protéger la biodiversité doit faire l'objet d'un compromis : Nous devons tous reconnaître que les populations, donc nous-mêmes, acceptent difficilement la mise en réserve systématique excluant toute activité humaine. Etant entendu que, sans diversité, il n'y a pas de capacité d'adaptation aux changements. ●

Alors ? Quelle biodiversité pour quelle société ?

Robert BADIN

Retour sur… Bisphénol

A l'AFSSA sonne l'alerte. (Suite de l'article publié dans le numéro 104 de Vivre à Lorgues). L'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) mentionne dans son dernier avis : « il est recommandé aux consommateurs d'éviter de chauffer à forte température, tout aliment dans les récipients contenant du bisphénol A (dont le polycarbonate) ». En réponse à cet avis, le Réseau Environnement Santé appelle « au bannissement total du Bisphénol A, seule mesure susceptible d'arrêter, en particulier, la contamination maternelle, par exemple, et par voie de conséquence, celle du fœtus ». Il est, bien entendu, fortement recommandé de ne pas chauffer les aliments des bébés dans les biberons en plastique. Prochainement l'Agence Européenne de la Sécurité Alimentaire (EFSA) devrait, à son tour, rendre un nouvel avis. ● **R. B.**

Lu pour vous Christiane Turner

Les veuves d'Eastwick

Les sorcières d'Eastwick ne sont plus que de vieilles dames indignes et dessechées. Héroïnes déchaînées d'un fameux roman publié en 1986 au temps où elles pratiquaient joyeusement, dans leur petite ville, magie blanche et maléfices supposés. Alexandra la plus âgée, Jane la généreuse et Sukie la sensuelle ont fait leur rentrée aux Etats-Unis en 2008, un an avant la mort de leur grand auteur. Devenues veuves et privées de leurs pouvoirs, elles se sont mises à voyager au Canada, en Egypte et en Chine et ont même passé un été à Eastwick où une soirée magie ratée s'est terminée tragiquement pour l'une d'elles. Ce qui les a amenées à se croire victime à leur tour d'une vengeance maléfique. Dans son ultime livre, John Updike n'avait rien perdu de sa finesse pour dessiner les portraits à la pointe sèche de ses terribles veuves devenues amères et nostalgiques, ni de sa précision caustique pour peindre l'Amérique de naguère mêlée à celle d'aujourd'hui qui n'est pas mieux. ●

● es veuves d'Eastwick ● *Auteur* John Updike ● *Editions* Seuil ●

Tranche de vie Lorguaise

Quand la poste s'appelait PTT

L'odeur suave des gaz lacrymogènes

Comme toujours c'est sans le vouloir que l'on fait les meilleurs coups à en avoir les larmes aux yeux ou bien même à pleurer comme une madeleine. Je m'explique.

C'est un matin de printemps des années 90 que j'ai trouvé plus couillon que moi. C'est peu dire parce que le poisson était un gros poisson. Il s'est pris tout seul à l'hameçon que je n'avais même pas jeté à l'eau…c'était le receveur des postes.

- Alors, Cascetta, on a acheté une bombe lacrymogène !!

- Oui, monsieur le receveur, j'ai un chien sur la tournée qui me veut du mal. Il est libre d'aller et venir. Il en profite pour essayer de me mordre. Il ne l'a pas fait mais...

- Une bombe lacrymogène. et vous croyez qu'avec ça vous allez vous débarrasser du chien, ça va le faire rigoler! Si je puis me permettre cette expression .

- Je vais essayer. Il paraît que ça a une odeur "suave"! (Tu parles Charles ! Je tends le piège avec "suave" sans le savoir.)

Monsieur le receveur, on vous demande au guichet, dit une voix.

- Fin de la première partie. Quand je rentre de tournée l'après-midi, le bureau est envahi par un air suffocant et acide. J'ai les larmes aux yeux instantanément tellement ça pique.

- Quel est le couillon qui s'est amusé avec ma bombe ?

- Cascetta, je ne veux plus voir cette bombe dans le bureau !!!

- Mais oui, monsieur le receveur... Oh! mais vous pleurez et vous êtes tout rouge. Tisss, qui est le couillon qui a...

- C'est moi !(Il se tamponne les yeux avec un mouchoir humide)

- Excusez moi, monsieur, pour "le couillon" mais c'était pour le chien de madmoiselle....

- Le chien, le chien...et l'odeur "suave"...(il s'emporte en pleurant de plus belle).

- Ah! je comprends. Vous avez envoyé une giclée en l'air pour respi....

Il tourne les talons, crachant, reniflant, pleurant.

- Plus de bombe dans le bureau ! Compris Cascetta ?

Je pleure aussi mais je ris quand j'apprends que ce n'est pas en l'air qu'il a envoyé une giclée...mais se l'ai envoyée en pleine figure pour respirer " l'odeur suave des gaz lacrymogènes". (On a fait ou pas fait Mai 68 sur les barricades, qué !)

La curiosité est un vilain défaut, tenez-vous le pour dit, vé !

Une semaine plus tard :

- Vous avez raison Cascetta….pour une fois !!

C'est exactement ce qu'a dit le chien... ●

Jean Louis Cascetta

Du haut de la fontaine de la Noix

Moi, Youki, chien de Garde !
Moi, Jean-Louis, facteur des Postes !

Nous poursuivons notre balade en pays lorguais à la recherche de mises en garde originales, étonnantes, et claires à l'égard des animaux. Celle d'aujourd'hui n'a rien d'impératif et je dirais qu'elle est plutôt bonne enfant. Je la trouve même sympathique. Reste que, une fois le mur sauté ....

Dans la longue lignée des mises en garde contre les chiens de garde dits «méchants», moi, Jean-Louis, facteur des Postes, j'en ai trouvées d'explicites, d'originales, de claires, d'étonnantes et enfin de surprenantes. Un petit tour au hasard des chemins dans la campagne lorguaise pour une visite originale....Suivez le guide.

Voici la première. Sur un portail, il y a de nombreuses années. Elle n'y est plus. Ne la cherchez donc pas (la même se trouve actuellement à Salernes). ●

Marché de Lorgues

Le marché de Lorgues, le mardi matin a la réputation, méritée semble-t-il d'être le plus attractif des marchés de la région dracénoise.

Donc un mardi matin, de bonne heure pour éviter l'afflux des touristes et stationner plus facilement, je me dirige vers la partie « alimentaire » du marché, négligeant la partie « vêtements, tissus, rideaux et confection » qui sera l'objet d'une autre visite.
Je me dirige vers les fruits et légumes en attaquant le sens de ma visite par l'avenue de Toulon. Dès le premier étalage, j'ai l'impression d'être devant un tableau de l'école « fauviste » digne des Matisse, Dufy, Vlaminck, etc. tant les couleurs sont pures sous le soleil qui déjà pointe le bout de son nez.
les jaunes et orangés des agrumes (citrons, oranges, clémentines et pomelos),
les verts et les rouges des pommes et des poires, le vermillon des fraises ou le carmin des cerises, sans compter le violet et le jaune d'or des différentes variétés de prunes.
Un peu plus loin, les légumes eux aussi participent à cette débauche de couleurs plus pures les unes que les autres.
le blanc veiné de mauve de l'ail nouveau, le jaune paille des échalotes et le rouge magenta des oignons,
le vert tendre des courgettes, le violet des aubergines et le tricolore des poivrons (rouge, vert et jaune), sans oublier le rouge écarlate des tomates.
Une courge de teinte safran coupée en deux expose son ventre où se mêlent des spaghettis végétaux et des pépins blancs gros comme des amandes.
A ses côtés, une pastèque à la peau vert clair striée de vert foncé à la chair rouge garance constellée de pépins noirs.
J'allais oublier les melons gorgés de soleil, au pédoncule craquelé qui font bon ménage avec des asperges vertes, blanches ou violettes.
Un petit virage sur la gauche et d'un seul coup vous croyez avoir franchi la méditerranée tant l'odeur d'épices est prononcée.
Sur l'étalage, toutes les épices du monde : Poivres (blancs, noirs, verts, roses ou gris), curcuma, gingembre, paprika (fort ou doux), cumin, coriandre, clous de girofle, baies de genièvre, safran, cardamome, sans compter les différents mélanges.
La petite visite se termine un peu plus loin par une dégustation d'olives toutes aussi différentes que bonnes sans oublier la tapenade verte et noire avec pour finir une petite goutte d'huile d'olive pour faire glisser le tout. ●

Jean Leroy

La recette d'Anne Lopez

Le saumon j'adore. Voici une de mes recettes.
Elle est facile et sourtout c'est bon.

Pavé de saumon au beurre

INGREDIENTS
- 4 pavés de saumon (125 g chaque),
- 2 échalotes (petites),
- 2 citrons,
- 50 g de chapelure,
- 450 g de beurre,
- 150 g de gruyère râpé,
- 10 cl de vin blanc (sec),
- du sel, du poivre et de l'huile d'olive,

pour accompagner les pavés:
- 450g de pâtes fraiches (j'utilise des tagliatelles),
- 4 verrines ou une saucière.

PREPARATION DU SAUMON
- Poêler les pavés dans un peu de beurre et d'huile d'olive. Ils doivent être rosés à cœur.
- Mélanger le gruyère râpé avec 200g de beurre et la chapelure.
- Répartir ce mélange sur les pavés en couche épaisse.
- Mettre les pavés au four (220°) 5/6 minutes. La couche doit être dorée.

LA SAUCE
- Faire revenir les échalotes dans un peu de beurre et le vin blanc sec.
- Ajouter le restant du beurre, (240/250 g) le jus des 2 citrons, saler, poivrer.
- Fouetter le tout.
- Faire cuire les pâtes fraiches. Les égoutter.

PRESENTATION
- Dans chaque assiette mettre un pavé de saumon, et un quart des pâtes .Une verrine de sauce accompagne chaque assiette (ou la saucière pour tous).

Un vin blanc très frais de notre terroir accompagnera ce plat.

Bon appétit.

La grille d'Antoine

Par Antoine Payet — ***N° 106***

HORIZONTALEMENT
1 – Hypothèse.
2 – Il surplombe la Taormina. Spécialiste de liaisons.
3 – Chemin lorguais. Il a toujours tort.
4 – Les mêmes en apparence.
5 – Près de Naples. Toujours négatif.
6 – A régler. Sur quatre saisons.
7 – Vient d'être. Dans la tentative.
8 – Au monde. Ne dira pas la vérité.
9 – Test médical. Près de l'iléon.
10 – Agitation.

VERTICALEMENT
A – A l'alcool ou au tabac.
B – A la sortie de l'office. Dévêtue de bas en haut.
C – Chronique. Pronom.
D – Fils de Jacob. Titre musulman.
E – Suit la licence. Unité agraire.
F – Prescription.
G – Période. Il se jette dans l'OB.
H – Bouts de taraud. Sans usage.
I – Dans l'Ionie. Crotte.
J – Médecin.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2					■					
3								■		
4		■		■						
5					■				■	
6				■						
7		■					■			
8			■							
9					■					
10										

Solution du n° 105

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	E	R	E	M	O	N	I	A	L
2	H	V	■	N	A	S	I	L	L	A
3	A	A	■	C	■	L	■	E	U	B
4	M	■	T	A	C	O	N	■	■	O
5	B	E	N	V	A	■	E	P	A	R
6	E	T	■	E	N	C	R	E	■	A
7	L	O	S	■	U	R	■	C	I	N
8	L	I	E	U	T	E	N	A	N	T
9	A	L	U	N	■	V	E	R	N	I
10	N	A	V	I	G	A	T	I	O	N

Vivre à Lorgues
A G E N D A

Mairie de Lorgues
Tél : 04 94 85 92 92
Fax : 04 94 85 92 90
www.lorgues.fr
C.C Action Sociale
lorgues.ccas@wanadoo .fr 04 94 85 92 77 78 ou 79

Médicaux
Para Médicaux

Médecins
- Bernard J.-P. 04 94 73 70 27
- Carrera S. 04 94 73 70 30
- Decroocq D. 04 94 73 95 74
- Foucault P. 04 94 73 99 22
- Grouiller G. 04 94 73 70 27
- Kreps S. 04 94 60 85 13
- Kreps D. 04 94 60 85 13
- Laure Ch. 04 94 73 70 27
- Richez F 04 94 73 70 27
- Thirion F. 04 94 73 95 95

Rhumatologue
- Joïta M. 04 94 47 41 38

Chirurgiens-dentistes
- Clément-Ricard M. 04 94 73 99 83
- Domart F. 04 94 73 71 64
- Rebibo M. 04 94 73 71 64
- Lion J.-F. 04 94 73 26 00
- Risso X. 04 94 73 26 00
- Roguet J.-F. 04 94 73 27 32

Laboratoire d'analyses médicales 04 94 60 47 70

Pharmacies
- Barthélemy F.-X. 04 94 73 70 31
- De L'Arsenal 04 94 73 58 05
  04 94 73 62 94
- Saint-Férréol 04 94 73 72 97

Matériel médical
- Matériel Douglas Médical 04 94 85 24 28

Infirmiers (es) à domicile
- Amand D. 04 94 67 64 22
- Boulleret L. 04 94 67 64 22
- Brunet P. 04 94 73 90 90
- Cretegny I. 04 94 73 90 90
- Delattre M.-F. 04 94 73 90 90
- Frere D; 04 94 73 90 90
- Habary C. 04 94 73 90 90
- Hamelin G. 04 94 73 90 90
- Lakhal R.D. 06 82 31 87 31
- Marivoët C. 04 94 67 64 22
- Roux C. 04 94 73 90 90
- Siard A. 04 94 73 90 90
- Tesson C. 04 94 73 90 90
- Urquiza M.-J. 04 94 73 90 90
- Wispelaere J.- P. 04 94 73 90 90

S.S.I A.D. (service de soins infirmiers à domicile) 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Service de soins à domicile pour personnes âgées et handicapées 06 08 80 12 10 04 94 73 90 39

Psychanalystes
- Crouzillat J.-P. 06 87 70 12 48
- De Witte K. 06 89 60 71 83

Psychothérapeutes
- Amand-Jules C. 06 63 89 03 10
- Ancesci M. 06 29 66 70 01
- Bruyant M. 06 75 05 16 13
- Massei C. 06 86 34 69 77
- Sabben M. 06 60 94 23 46
- Vaglio C. 04 94 73 72 98

Orthophonistes
- Galy I. 04 94 73 96 72
- Ludier-Mrani A. 04 94 73 20 84

Kinésithérapeutes
- Appert J.-J. 04 94 73 95 36
- Bédier K. 04 94 84 36 85
- Bernard F. 04 94 67 66 27
- Eglof A. 04 94 85 22 53
- Gauriat H. 04 94 85 22 53
- Dardenne L. 04 94 85 10 17
- Losson P. 04 94 70 84 57
- Méhois Y. 04 94 84 37 99
- Pinson M. 04 94 73 97 31
- Ravey D. 04 94 73 94 77
- Stoffaneller M –J. 04 94 73 72 32

Kinésithérapeute *(à domicile uniquement)*
- Pelletier B. 06 80 35 81 71

Etiopathe
- Boitard J.-M. 06 20 47 12 73

Ostéopathes
- Bernard F. 04 94 67 66 27
- Chastanier M. 04 94 73 94 78
- Dardenne L. 04 94 85 10 17
- Guillet- Lhermitte JF. 04 94 73 94 78
- Soodts G. 04 94 73 94 78

Pédicure Podologue
- Ernoux F. 04 94 47 02 37
- Toulliou C. 04 94 73 79 16

Audioprothésiste
- Albano F. 04 94 82 35 50

Diététicienne
- Allègre M. 06 03 28 69 18

Nutrithérapeute
Naturodiététicienne
- Buwaj K. 04 94 47 57 18
  06 28 22 86 92

Prothésiste capilaire
- Moulet B. 04 94 84 36 55

Vétérinaires
- Guirard L., 04 94 73 96 32
- Jean É., Postec R. 04 94 73 96 32

Gendarmerie ***17*** ou 04 94 73 70 11
Police Municipale ***89*** ou 04 94 85 92 88
Pompiers ***18***
Centre de secours 04 98 10 40 78
Centre anti-poison 04 91 75 25 25
La Poste 04 94 60 33 30
Multi-accueil
Lou Pitchounet 04 94 67 62 69
Trésor Public 04 94 39 00 40
Médecins de garde ***15***
Urgences nocturnes et jours fériés 04 98 10 40 78 ou ***18***

Transports
- Ambulances C.A.V. 04 94 73 24 88
- Ambullances Lorguaises 04 94 73 77 38
- Taxi Christophe P. 06 09 57 43 16
- Taxico 06 08 63 13 43
- Taxi Serge 06 85 11 03 84
- S.N.C.F. (Renseignements) 36 35
- TED petit Bus : Appel gratuit 0800 65 12 20

Office de Tourisme-Syndicat d'Initiative Tél. : 04 94 73 92 37
tourisme@ot-lorgues.com Fax : 04 94 84 34 09

Secours Catholique 7, rue du Collège (répondeur) 04 94 84 04 87

Sécurité Sociale mairie annexe, Place Neuve 04 94 85 92 77
(Voir calendrier du mois)

Centre Départemental pour l'Insertion Locale
(C.E.D.I.S.) : mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 64

Centre de Solidarité Sociale
Sur rendez-vous 04 94 99 79 10

Consultation de nourrissons, P.M.I.
Sur rendez-vous : 04 94 50 90 55

Conciliateur de Justice mairie annexe, Place Neuve
Sur rendez-vous 04 94 85 92 77

Mission d'Animation, C.L.S.H.
Rue de la Trinité 04 94 73 99 18

Mission Locale Relais Jeunes, Place d'Entrechaus
mardi matin de 9h à 12h. 04 94 76 96 89

Déchets
Quai de transfert de Mappe
Route de Carcès, à 4,5 km de Lorgues.
Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h ; 14h-17h.
Mardi, jeudi : 8h30-12h.
Samedi : 8h30-12h ; 14h-17 h
Dimanche : 9h-12h.
Décharge privée Ste-Anne
Information, Tarification :
V. Henry : 04 94 50 50 50 et 06 89 72 77 31
Ramassage des «encombrants»
Sur rendez-vous 04 94 85 92 64

Vivre à Lorgues

Remerciements à
Robert Badin,
Jean-Louis Cascetta,
René Gallet,
Jean Leroy,
Anne Lopez,
Pierre Maillard,
Thierry Ménard,
Raphaël Merlo,
Antoine Payet,
Christiane Turner.

Directeur de publication
Claude Alemagna.

Coordination
Michel Chapelain.

Secrétariat
Micheline Maillard.

Maquette
Alain Bonardi.

Imprimerie
Zimmermann